

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de son GROUPE REGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :**TARIF 1988**

	Membre actif :		Membre scolaire	
	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin
Cotisations	120 F	60 F	60 F	35 F
Abonnement au bulletin	—	80 F	—	40 F
Total	120 F	140 F	60 F	75 F

Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus : **12 F**

Abonnement France : **140 F**

Abonnement Etranger : **180 F**

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98 H** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES DU GARD. PTÉRIDOPHYTES

par P. AUBIN.

Inventory of vascular plants of Gard (France). Pteridophyta

Résumé. — Soixante espèces de Ptéridophytes sont indiquées dans le Gard. Ceci représente 21 espèces de plus que dans l'inventaire précédent datant de 1862.

Summary. — Sixty species of Pteridophyta are listed for Gard (department in south France). The last inventory (1862) gave 21 species less.

INTRODUCTION

Dans certains milieux scientifiques français, un mythe s'est installé depuis plusieurs années : l'exploration botanique de la France serait achevée. Seuls quelques travaux phytogéographiques complémentaires resteraient à mener. Cette opinion semble spécifiquement française. Les instances internationales sont, elles, plus actives que jamais. Le conservatoire botanique de Genève, par exemple, conduit actuellement des programmes de recherche sur les Alpes-Maritimes et la Corse.

En ce qui concerne notre région, J.-P. BARRY note : « Depuis DE POUZOLZ pour le Gard, LORET et BARRANDON pour l'Hérault et BRAUN-BLANQUET pour l'Aigoual, il faut admettre que l'inventaire floristique est complet pour notre région ». Dans la liste qui suit nous démontrons le contraire en ajoutant 21 espèces de Ptéridophytes à l'inventaire de DE POUZOLZ. Plus loin J.-P. BARRY note : « La répartition des espèces, leur distribution, le mécanisme des successions végétales ne sont pas encore entièrement élucidés. De nombreuses observations seront nécessaires pour éclaircir des problèmes aussi complexes ». Nous partageons entièrement cette opinion.

Avec le catalogue dont la première contribution paraît aujourd'hui, notre dessein est triple :

- 1) donner une liste à jour des taxons de plantes vasculaires du Gard.
- 2) préciser leur répartition par zone naturelle.
- 3) comparer l'ensemble avec les indications de DE POUZOLZ.

A) MÉTHODES

Ce catalogue est basé sur les résultats de nos herborisations dans le Gard depuis une dizaine d'années. Lorsque nos recherches ne nous permettent pas de disposer de données suffisantes, nous utilisons les indications les plus récentes et les plus précises à notre disposition. Nous ne reprenons pas systématiquement toutes les mentions anciennes.

La bibliographie utilisée est citée en fin d'article. Nous remercions chaleureusement M. Christian BERNARD qui nous a conduit de nombreuses fois dans les Causses et à l'Aigoual et qui a bien voulu annoter notre manuscrit. Nous remercions également MM. REBOULET (Orange) et LAGARDE (Alès) qui nous ont apporté d'utiles contributions. Nous sommes très reconnaissant à M. BOUDRIE de nous avoir permis d'utiliser les prodromes de son travail

sur les fougères de France et de nous avoir communiqué de précieux renseignements. Nos remerciements vont également à P. BERTHET et G. DUTARTRE qui ont bien voulu examiner une partie de notre matériel.

Les stations sont systématiquement suivies du nom de leur inventeur, sauf, bien sûr lorsqu'il s'agit de sites que j'ai reconnus. Les abréviations utilisées sont les suivantes :

- D.P. : Pierre DE POUZOLZ
- B.B. : Josias BRAUN-BLANQUET
- G.F. : Gabriel FABRE (Millau).
- C.B. : Christian BERNARD (Aguessac)
- M.R. : Max REBOULET (Orange).

En ce qui concerne la nomenclature, nous avons suivi Medchecklist, ouvrage le plus récent sur la région méditerranéenne.

Pour les subdivisions du département en régions naturelles, nous nous sommes inspirés des conceptions de G. CABANÈS. Notre regretté ami J. THÉROND avait suivi une démarche similaire dans son catalogue des coléoptères du Gard et de la Camargue.

Nous distinguons donc les régions suivantes :

L : Zone littorale et marécageuse.

Son altitude varie de 0 à 5 mètres. La pluviométrie annuelle y est inférieure à 700 millimètres, et même inférieure à 500 millimètres dans le secteur d'Aigues-Mortes. La région est recouverte par des sédiments quaternaires. Elle est limitée par la mer au Sud et par la ligne Beaucaire-St Gilles-St Laurent d'Aigouze au Nord.

CO : Zone de la costière et de ses prolongements.

Son altitude varie de 5 à 130 mètres. La pluviométrie annuelle est comprise entre 500 et 700 millimètres. Les affleurements sont des sédiments tertiaires. Cette zone est limitée au Nord par la faille de Nîmes qui relie Lunel à Remoulins.

G : Zone des Garrigues.

Les altitudes y sont comprises entre 50 et 730 mètres. La pluviométrie annuelle varie entre 700 et 1100 millimètres. Cette zone se compose de plateaux et de montagnes arides formés de roches du secondaire, échancrés par des dépressions remplies de sédiments tertiaires. Elle est limitée au Nord-Ouest par le contact avec les schistes cévenols.

CC : Zone des Cévennes cristallines.

Les altitudes sont comprises entre 150 et 1440 mètres. Les hauteurs de pluie annuelles sont importantes : de 1100 à 2000 millimètres. Toute la région est formée de schistes cristallins et de granites.

A.L. : Massifs de l'Aigoual et de la Lozère.

Le massif de l'Aigoual est installé à cheval sur le Gard et la Lozère. Pour la partie qui nous intéresse, nous adopterons les limites suivantes : Vallée du Clarou, vallée de l'Hérault, vallée du Trévezel et cause de Camprieu. Pour les Monts Lozère, dont une infime partie se trouve dans notre département, une limite naturelle est donnée par la faille de Villefort qui passe par Génolhac et Concoules. L'Aigoual culmine à 1567 m. Les précipitations sont importantes, en raison du relief ; elles dépassent 2000 millimètres par an. Les roches sont cristallines : granites et schistes.

CA : Zone des Causses.

Le Causse noir, le Causse Bégon, le Causse de Campestre et le Causse de Blandas sont des plateaux jurassiques. Les altitudes varient entre 700 et 1000 mètres. Les hauteurs de pluie sont de l'ordre de 1000 à 1500 mètres.

B) CATALOGUE

EQUISÉTACÉES

- Equisetum arvense* L. — G : La Bruguière près de Lussan (M.R.). — CC : Valleraugue (B.B.). — A.L. : Aigoual (B.B.).
Equisetum fluviatile L. (= *E. limosum* L.). — A.L. : Bonheur (B.B.). — Indiqué commun par DE POUZOLZ.
Equisetum hyemale L. — CA : Bramabiau (R. PRELLI), Larcy à Alzon (B. MARTIN).
Equisetum palustre L. — CO : Bellegarde (D.P.).
Equisetum ramosissimum Desf. (= *E. ramosum* Schl.). — CO : Gallargues (M. BOUDRIE). — CC : Molières, Bez, Arre (B.B.).
Equisetum sylvaticum L. — CA : Bramabiau (FLAHAULT).
Equisetum telmateia Erhr. (= *E. maximum* auct.). — G : Les Imbres (M.R.), St Quentin (M.R.). — CC : Arre, Avèze (B.B.).
Equisetum variegatum Sch. — CO : Bords et îles du Rhône (G. CABANÈS, 1912).
Les indications de répartition des *Equisetum* données par DE POUZOLZ sont en général assez vagues. D'autre part nous avons peu de relevés récents. Il apparaît cependant que toutes les espèces françaises sont présentes dans le Gard (*E. pratense* est exclus).

ISOETACÉES

- Isoetes durieui* Bory. — CC : St Paul Lacoste (LE BRUN 1919). — CO : Etang de Pazac et Dépression de Redessan (MOLINIER 1948).
Isoetes setacea Lam. (= *I. delilei* Rothm.). — CO : Dépression de Redessan (Herbier J. PRUDHOMME 14-IV-1957 et 17-V-1951).
Isoetes velata A. Braun. — CO : Dépression de Redessan (Herbier J. PRUDHOMME 5-VII-1960).

La dépression de Redessan a été labourée et drainée il y a une quinzaine d'années. L'étang de Pazac a également disparu. Ainsi depuis le début du siècle sont éliminées les unes après les autres les petites dépressions humides dans le poudingue de la Costière. Pour l'instant je n'ai pas réussi à retrouver un milieu favorable à la survie des Isoetes.

LYCOPODIACÉES

- Lycopodium alpinum* L. — A.L. : Mont Aigoual au ravin du Bonheur (G.F. 1974 et 1980).
Lycopodium clavatum L. — A.L. : Mont Aigoual au bord du Trevezel.
Lycopodium inundatum L. — CC : Le Lingas (COSTE et SOULIÉ). — A.L. : Bonheur (B.B.), Trevezel (B.B.).
Lycopodium selago L. — A.L. : Massif de l'Aigoual aux sources du Bonheur (G.F. 1974).

DE POUZOLZ ne cite aucune espèce de Lycopode. Celles-ci sont toutes localisées dans le massif de l'Aigoual. Au Mont Lozère, *L. selago* est cité, mais hors du Gard ainsi que *Lycopodium inundatum*.

OPHIOGLOSSACÉES

- Botrychium lunaria* (L.) Swartz. — CC : Camprieu (C.B.), Génolhac. — A.L. : Sommet de l'Aigoual (C.B. et G.F.).
Ophioglossum vulgatum L. — CO : Bellegarde (D.P.). — G : St Pons la Calm (D.P.). — CC : Génolhac. — CA : Lanuejols.

OSMUNDACÉES

- Osmunda regalis* L. — CC : Sénèchas, Le Chambon, Bordezac.

POLYPODIACÉES

- Adiantum capillus-veneris* L. — G : La Baume sur le Gardon, St Brés, Spelunca de Dions. — CA : Bois de la Tessonne, Treves (C.B.).
Anogramma leptophylla (L.) Link (= *Grammitis leptophylla* (L.) Swartz). — G : Anduze et St Ambroix (LECOQ et LAMOTTE). — CC : Valleraugue (B.B.), Pont d'Hérault (C.B. 1976).
Asplenium adiantum-nigrum L. — CO : Bois de Signan, Beauvoisin. — G : Anduze, Port du Gardon. — CC : Génolhac. Indiqué par LECOQ et LAMOTTE à la Côte St Pierre près de St Jean du Gard sous la variété *serpentinii*. (A. « *cuneifolium* » Viv. 4 ×). — CA : Trèves.
Asplenium onopteris L. — G : Vallabrix (M.R.), Chusclan (M.R.). — CC : D'Arre à Aumessas (B.B.), Bessèges (Boudrie), Mandajors près d'Alès. DE POUZOLZ a confondu cette espèce avec *A. adiantum-nigrum*.
Asplenium ceterach L. (= *Ceterach officinarum* Willd.). — CO : Beauvoisin, Caissargues. — G : Anduze, Spelunca de Dions, Uzès (M.R.), Chusclan (M.R.). — CC : Génolhac, Bez, Valleraugue (M.R.) — CA : Trèves (C.B.), Montagne de la Tude (C.B.).
Asplenium fontanum (L.) Bernh. — G : Mont Bouquet (C.B.). — CA : Campestre (Herbier MARTIN). Revu récemment près de nos limites dans les gorges de la Virenque à Sauclières (C.B. et G.F. 1972).
Asplenium foreziense Magnier (= *A. halleri* sensu de Pouzolz = *A. lanceolatum* Huds. ssp. *foresiacum*). — G : Rochers nord à La Capelle (GIRERD 1967). — CC : Génolhac, Rouis, Le Vigan (B.B.)... — CA : signalé près de nos limites à St Jean du Bruel (C.B.).
Asplenium billotii F.W. Schultz (= *A. lanceolatum* Huds.). — CC : Le Vigan (D.P.). Cette indication est peu précise. Par contre R. DESCHATRES a récolté *A. × sleepiae* en 1977 à Valleraugue.
Asplenium petrarchae (Guérin) D.C. in Lam. — G : Anduze (Puech), Ermitage d'Alès.
Asplenium ruta-muraria L. — G : Orsan (M.R.), Mont Bouquet (LAGARDE), Anduze. — CC : Génolhac. — A.L. : Hort de Dieu (B.B.). — CA : La Tessonne, Trèves, Bramabiau (C.B.), La Tude (C.B.).
Asplenium scolopendrium L. (= *Scolopendrium officinale* D.C. in Lam.). — CC : Le Vigan (B.B.). — CA : Grailhe (C.B.), Trèves (C.B.), Pic d'Anjeau (C.B.). — Cette espèce est commune selon DE POUZOLZ. Nous ne l'avons cependant jamais rencontrée.
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm. — CC : Génolhac, Bresis, Alzon, St Guiral (C.B. et G.F.), Comeiras... — A.L. : Sentier des botanistes à l'Aigoual, Mont Lozère à Concoules. — CA : Pic d'Anjeau, Trèves. Contrairement à ce qu'indique BRAUN-BLANQUET, ce taxon peut être présent sur calcaire.

- Asplenium trichomanes* L. — L : Abbatiale de St Gilles. — CO : Beauvoisin.
— G : La Baume du Gardon, Orsan (M.R.), Anduze, Spelunca de Dions. ...
— CC : Génolhac, St Laurent le Minier. A Chamborigaud la ssp. *quadrivalens* Meyer. (J. LOZARE 1986). — A.L. : Aigoual (B.B.), Mont Lozère à Concoules. — CA : Trèves.
- Asplenium viride* Huds. — A.L. : Hort de Dieu (FLAHAULT). — CA : Bramabiau (C.B. 1981).
- Athyrium distentifolium* Opiz (= *Polypodium rhaeticum* L.). — A.L. : Mont Lozère (BADRE et DESCHATRES), Aigoual sous l'observatoire. — Egalement en Lozère aux Oubrets (C.B.). Cette fougère n'était connue ni de DE POUZOLZ ni de BRAUN-BLANQUET.
- Athyrium filix-femina* (L.) Roth. (= *Asplenium filix-femina* (L.) Bernh.). — G : Valbonne (D.P.). — CC : Chamborigaud, Génolhac, ... — A.L. : Aigoual (B.B.), Mont Lozère. — CA : Trèves (C.B.), Grailhe (C.B.).
- Blechnum spicant* (L.) Roth. — CC : Alteyrac (BOUDRIE), Chamborigaud (BOUDRIE), Bessèges (BOUDRIE). — A.L. : Aigoual aux sources de Trevezel.
- Cheilanthes marantae* (L.) Domin (= *Notholaena marantae* (L.) Desv.). — G : Anduze (PLANCHON). Cette mention semble très douteuse. — CC : Bouliech près du Vigan (DIOMÈDE). Je n'ai pas retrouvé la station.
- Cheilanthes hispanica* Mett. — CC : Le Mas Soubeyran (G. DUTARTRE).
- Cheilanthes maderensis* Lowe. — CC : Mas du Loup près du Vigan (Herbier ANTHOUARD 1875).
- Cheilanthes pterioides* (Reich.) C. Chr. (= *C. fragrans* Sw. = *C. odora* Sw.). — CC : St Paul Lacoste (LE BRUN 1919), Le Vigan (D.P.), Valleraugue (B.B.) Ermitage d'Alès. — Les indications anciennes sont sujettes à caution. En effet, ce genre était moins bien connu qu'aujourd'hui.
- Cheilanthes tinaei* Tod. — CC : Sumène (ALARDO 1976), St Jean du Gard (DESCHATRES 1980), Roquedur (DESCHATRES 1976).
- Cryptogamma crispa* R. Br. (= *Allosurus crispus* (L.) Röhling). — CC : Serre de la Luzette (ANTHOUARD). — A.L. : Vallat de la Daupine (B.B.), Mont Lozère (D.P.). Je n'ai jamais noté cette plante au Lozère malgré de nombreuses herborisations.
- Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. — CC : Malbosc, Sommet du St Guiral (C.B. et G.F.), Saumane. — A.L. : Aigoual (B.B.), Concoules. — CA : Bramabiau, Grailhe (C.B.), Lanuejols (C.B.).
- Dryopteris ardechensis* Fraser-Jenkins. — CC : Le Chambon près de Bessèges, Brésis. — Ce taxon récemment décrit est sans doute présent dans une bonne partie des Cévennes.
- Dryopteris carthusiana* (Vill.) H.P. Fuchs (= *Polystichum spinulosum* sensu Coste). — CC : Alzon (D.P.) : Cette mention mériterait vérification.
- Dryopteris cristata* (L.) A. Gray (= *Polystichum cristatum* (L.) Roth.). — Signalé avec doute dans les bois humides du nord du département par DE POUZOLZ.
- Dryopteris dilatata* (Hoffm.) A. Gray (= *D. austriaca* sensu Braun-Blanquet). — CC : Génolhac. — A.L. : Serrareyde (B.B.).
- Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenkins. — CC : Chamborigaud (J. LOZARE 1986).
- Dryopteris affinis* (Lowe) F.J. ssp. *stilluppensis* (Sabr.) F.J. — CC : Chamborigaud (BOUDRIE).

- Dryopteris filix mas* (L.) Schott. (= *Polystichum filix mas* (L.) Roth.). — G : Cavillargues (M.R.). — CC : Genolhac, Chamborigaud (BOUDRIE)... — A.L. : Prat Peyrot (C.B.), Concoules. — CA : Trèves.
- Gymnocarpium dryopteris* (L.) Newman (= *Polypodium dryopteris* L. = *Dryopteris linnaeana* C. Chr.). — A.L. : Mont Lozère à la tour de Malmontet, Sources du Trevezel (C.B. 1983).
- Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman (= *Dryopteris robertiana* Hoffm.) C. Chr.). — CA : Trèves (C.B.), Pic d'Anjeau (DIOMÈDE in herbier MARTIN), Campestre (LOMBARD-DUMAS). — Cette espèce apparaît uniquement sur calcaire.
- Polypodium cambricum* L. (= *P. australe* Fée). — G : Chusclan (M.R.), La Capelle (M.R.), Bord du Gardon (CABANÈS). — CC : Le Vigan (LOMBARD-DUMAS).
- Polypodium interjectum* Shivas. — CC : Chamborigaud (BOUDRIE).
- Polypodium vulgare* L. — CO : Manduel (D.P.), Beaucaire (D.P.). — G : Chartreuse de Valbonne, Anduze. — CC : Génolhac... — A.L. : Mont Lozère, Aigoual (B.B.). — CA : Bois de la Tessonne.
- Polystichum aculeatum* (L.) Roth. (= *Aspidium lobatum* Sw. = *Dryopteris lobata* (Huds.) Sch. et Thell.). — CC : Le Vigan (D.P.). — CA : Trèves, Grailhe (C.B.).
- Polystichum lonchitis* (L.) Roth. (= *Aspidium lonchitis* (L.) Swartz). — CA : La Rigalderie à Belfort (C.B. et G.F. 1985).
- Polystichum setiferum* (Forsk.) Woynar (= *Aspidium aculeatum* Sw.). — CC : Génolhac, Valleraugue (B.B.), Malataverne près d'Alès (G. DUTARTRE), Mandajors. — A.L. : Hort de Dieu (FLAHAULT). — CA : Bramabiau (B.B.).
- Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn (= *Pteris aquilina* L.). — G : Bord du Gardon à la Baume, Les Imbres, Bois de Darboussas (M.R.), Vallabrix (M.R.). — CC : Toutes les Cévennes. — A.L. : Aigoual, Mont Lozère. — CA : Bois de la Tessonne, Trèves. — Cette fougère est un excellent indicateur des zones décalcifiées.
- Thelypteris limbosperma* (All.) P. Fuchs (= *Polystichum oreopteris* sensu D.P. = *Polypodium oreopteris* Ehr.). — CC : Entre Roubardel et St Martin de Boubaux, très près de nos limites (G. DUTARTRE). — A.L. : Concoules.
- Thelypteris phegopteris* (L.) Slosson (= *Dryopteris phegopteris* (L.) C. Chr. = *Polypodium phegopteris* L.). — CC : Valleraugue (B.B.), Alteyrac (BOUDRIE). — A.L. : Sources du Trevezel (C.B. 1983), Concoules.

SÉLAGINELLACÉES

- Selaginella denticulata* (L.) Spring. — CC : Environs de St Laurent le Minier (FLAHAULT).

HYBRIDES

- Asplenium* × *alternifolium* Wulf. (*A. septentrionale* L. × *A. trichomanes* L.). — CC : Valleraugue (B.B.) ; Le Vigan (B.B.), Génolhac.
- Asplenium* × *sleepiae* Badré et Boudrie (= *A. billotii* F.W. Schultz × *A. foresiense* Magnier). — CC : Valleraugue sur la route de Pont d'Hérault (DESCHATRES 1977).
- Asplenium* × *ticinense* D. Meyer (*A. oopteris* L. × *A. adiantum-nigrum* L.). — CC : Bessèges (BOUDRIE).

Dryopteris mantonae F.J. (*D. filix mas* × *D. oreades*). — Mont Lozère au-dessus de la route forestière Nègre (BADRE et DESCHATRES). — A rechercher dans le Gard.

C) CONCLUSIONS

Cette liste recense 60 espèces de Ptéridophytes. D'après Candollea et Medchecklist, le nombre d'espèces présentes en France est de 120. Or le Gard est un territoire qui représente 1/100 de la surface nationale.

La répartition des espèces par zone est la suivante :

L : 1 — CO : 11 — G : 19 — CC : 40 — A.L. : 24 — CA : 23.

Il apparaît déjà que les zones montagneuses sont plus favorables aux Ptéridophytes que les zones méditerranéennes. Les Isoetacées sont liées à la zone de la Costière. En effet c'est une zone siliceuse dont la structure autorise la formation de mares temporaires. Les Lycopodes sont présents uniquement dans le massif de l'Aigoual et ses prolongements. Si l'on excepte ces deux familles ainsi que les Equisétacées, dont la répartition est mal connue, on obtient le tableau suivant :

Zone	% Surface Gard (A)	Nombre d'espèces (B)	B/A
L	8	1	0.125
CO	12	5	0.42
G	60	17	0.28
CC	14	34	2.40
A.L.	1	18	18
CA	4	21	5.25

De ce tableau, il ressort que le nombre d'espèces de Ptéridophytes est lié à la hauteur annuelle de pluie.

Par rapport à l'inventaire de DE POUZOLZ, 21 espèces sont ajoutées. Aucun *Isoetes* n'est indiqué par DE POUZOLZ. Ceci s'explique sans doute par la difficulté à identifier ces plantes sur le terrain. De même la Flore du Gard ne fait mention d'aucun Lycopode. Ceci est plus étonnant, le massif de l'Aigoual ayant été assidument visité. Sans doute faut-il invoquer ici le manque d'intérêt des anciens botanistes pour les fougères. *Asplenium onopteris* est confondu avec *Asplenium adiantum-nigrum*. *Asplenium fontanum* et *Asplenium petrarcae* ne sont pas cités. Ce sont en effet des espèces très localisées.

Le genre *Cheilanthes* est réduit par DE POUZOLZ à l'espèce *C. pterioides*, ce qui est normal, l'étude du genre ayant beaucoup progressé depuis. De même le taxon *Dryopteris ardechensis* de création récente ainsi que *D. affinis* et *D. dilatata* difficiles à distinguer n'apparaissent pas dans la Flore. Ceci est également valable pour *Polystichum setiferum* et *Polypodium interjectum*. Par contre *Selaginella denticulata* et *Gymnocarpium robertianum* étaient connus des contemporains de DE POUZOLZ et constituent donc un oubli.

En conclusion, cet inventaire montre que de nombreuses investigations restent à mener.

P. AUBIN, 108 rue Robert, 69006 Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

- BADRÉ, BOUDRIE et PRELLI, 1981. — *Asplenium sleepiae*. *Bull. Mus. Hist. Nat. Paris*, 3 : 473-481.
- BADRÉ et DESCHATRES, 1979. — Les Ptéridophytes de la France. *Candollea*, 34 : 379-457.
- BARRY J.-P., 1961. — Contribution à l'étude de la végétation de la région de Nîmes. Thèse à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris.
- BOUDRIE M., 1986. — Localités nouvelles de Ptéridophytes pour la Flore française. *Bull. Soc. Bot. Centre Ouest*, 17 : 19-34.
- BRAUN-BLANQUET J., 1933. — Catalogue de la Flore du massif de l'Aigoual. Mémoire de la Soc. Et. Sc. Nat. Nîmes.
- CABANÈS G., 1891. — Catalogue des plantes non mentionnées dans l'ouvrage de DE POUZOLZ. *Bull. Soc. Sc. Nat. Nîmes*, 2 : 19-46.
- CORRE J.-J., 1981. — Plantes rares ou menacées dans le Gard. Institut de botanique de Montpellier.
- DUPIAS G., 1971. — Carte de la végétation de la France, N° 66 : Avignon. C.N.R.S.
- LE BRUN P., 1919. — D'Aurillac à Nice. *Le monde des Plantes*, 121 : 4-5.
- LECOQ et LAMOTTE, 1847. — Catalogue des plantes vasculaires du plateau central.
- LONG, BURDET et GREUTER, 1984. — Med-Checklist. Edition Conservatoire et Jardin botanique de Genève.
- MOLINIER R. et TALLON G., 1948. — L'isoetion en costière nimoise. *Bull. Soc. Bot. France*, 7-9 : 343-353.
- POUZOLZ P. DE, 1862. — Flore du département du Gard. Ed. Coulet, Montpellier.
- PUECH S., 1967. — Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des Cévennes méridionales. Thèse spécialité Montpellier.
- THÉRON J., 1974. — Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard. *Mém. Soc. Et. Sc. Nat. Nîmes*.